

# «La flexibilité, c'est le programme néolibéral»

**Manif nationale, ce mardi, notamment contre la loi Peeters.** Esteban Martinez (ULB) estime que la flexibilité, leitmotiv européen, ne crée pas d'emplois et mène à l'appauvrissement. Analyse...

## ● Interview : Martial DUMONT

**Esteban Martinez, vous êtes professeur de sociologie du travail à l'ULB. La loi de réforme du travail de Kris Peeters aujourd'hui contestée par les syndicats, on la retrouve un peu partout en Europe non ? C'est une tendance ?**

Oui. Et elle s'accélère dans une sorte de précipitation voire de panique. C'est l'application du programme néolibéral qui veut limiter l'État social. Après 2008, les mesures d'austérité n'ont pas porté leurs fruits. On attendait la croissance qui n'est pas venue. Le chômage s'est installé. On avait besoin d'un programme de relance, on a fait tout le contraire. Et comme ça n'a pas marché, aujourd'hui tout le monde veut mettre en place la flexibilité de manière brutale. Il y a effectivement une convergence en ce sens en

Europe. Mais il y en a une autre : celle des mouvements de résistance. Et pas uniquement syndicaux. Mais ils ne feront bouger la politique menée qu'à long terme. On n'a jamais vu un mouvement syndical changer les choses au moment

**« En Europe, tout le monde veut mettre en place la flexibilité de manière brutale. On se plante complètement. »**

de la contestation...

**Selon vous, ce leitmotiv de la flexibilité dans le travail, ça fonctionne ?**

Non, on se plante complètement. Ce n'est pas la flexibilité qui crée l'emploi. Parce que de

la mise en concurrence dans le travail, tout le monde fait cela en Europe. Précariser le travail, limiter les augmentations salariales, rendre le travail plus flexible, ce ne sont pas des mesures originales. Du coup, non seulement on n'a pas de travail, mais en plus on va vers l'appauvrissement de la société en abaissant les standards sociaux.

**Pourtant le gouvernement donne le sentiment que la flexibilité favorise les travailleurs...**

Regardez la volonté de généraliser les CDI. Dans l'absolu, c'est bien. Mais à quoi sert un CDI si on donne toutes les facilités aux entreprises de licencier ? Ce sont des CDI Canada Dry. Pareil pour l'annualisation du temps de travail. Qui va croire que les travailleurs auront la capacité de dire à leurs employeurs « je veux travailler plus à un moment pour pouvoir m'occuper de mes enfants plus tard » ? Les employés travailleront en fonction des besoins de la production, c'est tout. Idem pour les épargnes-congés des heures supplémen-

taires. C'est une manière de faire payer aux travailleurs leurs crédits-temps et leurs mesures de fin de carrière qui étaient avant à la charge de l'État. Alors quand on dit que ce sont des mesures win-win, je trouve ça interpellant...

**« On est en train de passer de la solidarité collective à l'individualisation des droits. »**

**Vous parlez aussi d'une autre convergence au niveau européen : l'attaque du système de représentativité des travailleurs...**

Oui, ce n'est pas encore le cas en Belgique mais en sent arriver les prémices. De plus en plus, on décentralise les négociations collectives vers les entreprises. La négociation sectorielle se transforme en négociation spécifique. On passe de la solidarité collective à l'individualisation des droits. ■

## LA RÉFORME EN BREF

**Bye bye les 38 heures**

• **Martial DUMONT**

**L**a loi Peeters de réforme du travail contient une dizaine de mesures dont beaucoup sont contestées par les syndicats. Passage en revue.

**1. Annualisation du temps de travail**

C'est un des piliers de la réforme. Désormais on pourra travailler jusqu'à 45 h par semaine avec un maximum de 9 h par jour. Contre 38 h actuellement. Cela dit, le travail global sur une année ne pourra pas excéder 38 h par semaine. Le but de la manœuvre ? Permettre de travailler plus à un moment pour se dégager des périodes libres plus tard.

**2. Heures sup** Sinon, les heures prestées en plus pourront être récupérées ou payées. Les heures récupérées ne pourront être supérieures à 143 au lieu de 78 aujourd'hui.

**3. Sursalaire retardé** Au-delà de la limite journalière de travail (9 h), un sursalaire doit être payé par l'employeur. Mais Peeters voudrait qu'à l'avenir, ce sursalaire n'intervienne qu'au-delà de la 50<sup>e</sup> heure de travail hebdomadaire. En clair, cela reviendrait à ne payer plus qu'à partir de la 12<sup>e</sup> heure quotidienne...

**4. Flexibilité** Peeters voudrait faciliter les horaires décalés (travail de nuit, de week-end). Actuellement, environ 9 % des travailleurs bossent le soir, 3 % la nuit et près de 17 % le week-end. Le travail de nuit commencera à l'avenir à 22 h. et non à 20h.

**5. L'intérim à durée indéterminée**

C'est une façon de sécuriser l'emploi, dit le gouvernement. Problème disent les syndicats : un intérimaire en CDI ne pourra plus refuser de mission sinon, il sera sanctionné au niveau du chômage.

**6. Télétravail** Aucun cadre légal n'entoure actuellement une pratique qui devient une tendance de plus en plus forte. La réforme devrait y remédier.

**7. Temps partiels**

Pour une question de flexibilité et de productivité, le ministre de l'Emploi voudrait aussi simplifier le travail à temps partiel et permettre à l'employeur de modifier les horaires du travailleur au jour le jour en les prévenant la veille.

C'est l'une des mesures les plus contestées par les syndicats qui posent une question : « Qui va garder les enfants ?... ». ■

# Leurs trois bonnes raisons de manifester



**1. Nous sommes face à un gouvernement de deux poids, deux mesures** D'un côté, on protège ceux qui fraudent, façon Panama Papers. De l'autre, on sanctionne les travailleurs, qu'ils aient ou non un emploi, et j'y inclus les indépendants. Et, en plus, on démantèle tout le service public. On le voit avec les prisons, les magistrats, les routes.

**2. Demain, on pourra faire des semaines de 47,5 h** Trois travailleurs qui font 503 h par an, c'est l'équivalent d'un emploi. Qu'on me dise alors comment on va en créer des emplois ! Des propositions comme la loi Peeters deviendront la règle et le travailleur se retrouvera seul face à son employeur. Le gouvernement court-circuite toute concertation.

**3. Il y a aussi la négociation sur la réforme de la loi de 1996 sur la compétitivité** Avec un patronat qui va dans le sens du gouvernement... Or, si on récupère l'écart salarial historique, on pourrait ne plus augmenter les salaires, hors index et barèmes, pendant dix ans. Et enfin, n'oublions pas le dossier pension, où il n'y a aucune volonté de concertation.



**1. Nous refusons la fatalité des mesures prises par le gouvernement** Notamment cette volonté de rendre imprévisibles les prestations de travail. À partir du moment où on peut être appelé à n'importe quel moment, 24 h à l'avance, l'organisation d'une vie de travail devient extrêmement compliquée.

**2. Nous voulons que l'ensemble des citoyens contribuent** au financement de la société, et pas uniquement le monde du travail. Et dans ce domaine, on ne voit rien venir. Au contraire, on assiste à un creusement des inégalités, un appauvrissement qui devient invivable, et qui mine la cohésion sociale.

**3. Enfin, il y a ce mépris affiché par ceux qui nous gouvernent** à l'égard des préoccupations de la population. Quel avenir pour nos enfants ? À quel âge vais-je partir à la pension ? Vais-je garder mon emploi ?... On a l'impression de parler à une porte de bois. À chaque interpellation, la réponse est très autoritaire, le dialogue absent.



**1. Le gouvernement a sorti une série de soi-disant propositions, et notamment la flexibilité unilatérale** du temps de travail. Aujourd'hui, nous avons de la flexibilité, plus qu'on ne le pense, mais c'est de la flexibilité négociée, au niveau d'un secteur, d'une entreprise. Le ministre Peeters veut que le chef d'entreprise soit seul à décider.

**2. Il est important aussi de mettre l'accent sur la qualité générale des services publics,** qui sont les garants d'un accès pour tous à la santé, à l'enseignement, à la justice. L'impact des restrictions budgétaires fait que les services publics ne peuvent plus garantir un avenir radieux à la population, et surtout aux plus faibles.

**3. Nous ne voulons pas avoir une concertation sociale de façade** Ce gouvernement estime être le seul habilité à penser l'orientation que ce pays peut prendre. Il est important qu'on laisse des espaces de négociation aux partenaires sociaux, et ce n'est pas le cas dans la politique actuelle du gouvernement.

## «S'il ne veut pas écouter, qu'il s'en aille»

### L'ULTIMATUM

**Au-delà des critiques et des revendications, les syndicats dénoncent l'autisme du gouvernement Michel. «S'il ne veut pas écouter, qu'il s'en aille», clame Marc Goblet (FGTB).**

● **Jean-Christophe HERMINAIRE**

Mise à mal de la sécurité sociale, des services publics et du pouvoir d'achat, injustice fiscale, flexibilité du travail et loi Peeters... les grands syndicats se rejoignent dans les multiples raisons de la colère...

Le front commun n'a pas été difficile à mettre sur pied pour cette manifestation nationale teintée de rouge, de vert et de bleu, qui espère rassembler des dizaines de milliers de travailleurs à Bruxelles ce mardi dès 11 h, entre gares du Nord et du Midi. Ils étaient 80 000, selon la police, à être descendus dans

les rues de la capitale le 7 octobre dernier. Sans effet !

Alors s'y ajoute une exaspération montante face à cette forme d'autisme devenue la marque du gouvernement Michel. Sourd. Et pas seulement aux revendications syndicales. La société civile ne se sent pas davantage entendue des politiques. Le monde de la Justice ne cesse de pleurer son sort dans le désert.

«Si le gouvernement ne veut pas écouter, s'il ne veut pas respecter la dignité des travailleurs, alors je n'ai qu'une chose à dire : qu'il s'en aille», s'emporte Marc Goblet.

«On voit que ce gouvernement ne gouverne plus et on n'est pas les seuls à le dire. Trois capitaines d'in-



Aujourd'hui, CSC et FGTB manifestent en front commun contre le gouvernement Michel. Ce sera différent pour la grève du 24 juin.

dustrie et un tas d'économistes le disent avec nous. Et ce gouvernement n'arrive pas à se remettre en question, il s'entête. C'est un déni de démocratie», analyse de leader de la FGTB qui garde en travers de la gorge les dernières déclarations incendiaires de Bart de Wever.

«On va tolérer cela jusqu'à quand ? Celui-là se prend pour l'empereur. À un moment il faut arrêter, il y a des limites.»

«On sait que le combat sera difficile, concède Goblet, mais ne pas le mener, ce serait l'avoir perdu d'avance.»

La FGTB entend donc maintenir la pression, au travers d'un plan d'action qui prévoit, entre autres, une manifestation des services publics le 31 mai, puis à la rentrée, une nouvelle manifestation fédérale interprofessionnelle, le 29 septembre, en front commun toujours. Sans oublier diverses «actions à thème», et enfin une grève générale programmée le 7 octobre.

### Qui pour la grève du 24 juin ?

Mais pour ce qui est de la grève nationale prévue le 24 juin, elle est, pour l'instant, étiquetée pour la seule FGTB. La CSC a déjà fait savoir qu'elle n'y participera pas. Quant au syndicat libéral, il se prononcera en comité national, ce 25 mai, pour déterminer s'il souhaite y être associé. Cela dépendra de l'évaluation de la manifestation de ce mardi, explique Olivier Valentin. Confiant. «On sent une mobilisation, dit-il. Que les gens ont envie de montrer qu'ils ne sont pas d'accord.» ■